



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CEP/AC.13/2005/5  
2 mai 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Réunion de haut niveau des Ministères de l'environnement  
et de l'éducation  
Vilnius, 17 et 18 mars 2005

**RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTENCE**

**Établi par M<sup>me</sup> Lena Sommestad, Ministre suédoise de l'environnement,  
Présidente de la Réunion de haut niveau des Ministères de  
l'environnement et de l'éducation de la CEE**

**I. DÉCISIONS**

1. Les 17 et 18 mars 2005, à Vilnius, les Ministres, Vice-Ministres ainsi que d'autres responsables des Ministères de l'environnement et de l'éducation de la CEE ont adopté la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable. Ils ont également adopté le Cadre de Vilnius pour la mise en œuvre de la Stratégie, et créé un comité directeur et un groupe d'experts chargé d'élaborer des indicateurs en vue de faciliter la coordination et l'examen de la mise en œuvre de la Stratégie. Ils ont aussi examiné les progrès accomplis en matière d'éducation en vue du développement durable ainsi que les pratiques performantes dans la région, et mis en évidence les principales difficultés à venir. Ils ont débattu du rôle qui incombait à la région de la CEE dans le cadre de la promotion de l'éducation en vue du développement durable au niveau mondial et évoqué la coopération de la CEE avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

**II. MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS MONDIAUX: ACTIONS  
NÉCESSAIRES AU NIVEAU LOCAL POUR PROMOUVOIR  
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

2. Les participants à la réunion ont appuyé l'approche à long terme pour l'ensemble de la région définie dans la Stratégie.

3. Dans de nombreux pays, l'éducation en vue du développement durable était encore perçue comme relevant principalement de l'éducation en matière d'environnement. Toutefois, les participants ont convenu qu'il était nécessaire de poursuivre les programmes d'éducation en matière d'environnement tout en mettant l'accent sur le concept plus large d'éducation en vue du développement durable. Dans certains pays, l'éducation en vue du développement durable était intégrée à des lois et des instruments réglementaires relatifs à l'éducation, tandis que d'autres pays avaient déjà élaboré des instruments spécifiques consacrés à l'éducation en matière d'environnement et en vue du développement durable.

4. De nombreux participants ont évoqué les obstacles et les difficultés rencontrés, ainsi que certaines mesures prises au niveau national et dans le cadre de la coopération sous-régionale pour les surmonter. Certains ont également constaté que l'éducation en vue du développement durable n'avait pas moins d'importance pour les riches que pour les pauvres et qu'une coopération plus étroite entre toutes les parties prenantes était nécessaire. Les participants ont souligné qu'il était important de mettre en commun les données d'expérience concernant les erreurs aussi bien que les réussites, et de créer des réseaux reliant les gouvernements, les écoles et les universités ainsi que les différents acteurs du secteur de l'éducation. Ils ont également évoqué la mise en place de réseaux associant le secteur industriel. Ces actions contribueraient à apporter les changements nécessaires pour que l'éducation devienne un outil efficace de promotion du développement durable. Une autre conclusion générale était que, malgré les nombreuses difficultés associées à la mise en œuvre de la Stratégie, des progrès pouvaient être réalisés au moyen d'un engagement à long terme des intéressés à tous les niveaux de la société.

5. La région de la CEE est très variée sur les plans politique, économique et social. Dans certains pays, la pauvreté et le sous-développement pèsent sur la qualité générale de l'éducation. Dans le même temps, même les pays les plus pauvres de la région ont une forte tradition dans le domaine de l'éducation. Il a également été souligné que les programmes nationaux et sous-régionaux devaient prévoir l'inscription des questions liées aux modes de production et de consommation non viables dans cet enseignement.

6. Malgré ces différences, la région dans son ensemble disposait des éléments de base nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable. La plupart des pays avaient mis en place un système éducatif efficace et garantissaient l'accès à l'éducation de base et le droit à l'éducation pour tous. Toutefois, les systèmes éducatifs devaient être plus souples étant donné le caractère pluridisciplinaire de l'éducation en vue du développement durable.

7. Certains États membres avaient déjà adapté leurs cadres institutionnel et politique aux impératifs de l'éducation en vue du développement durable. De nombreux pays avaient élaboré des stratégies nationales pour le développement durable et fait de l'éducation en vue du développement durable une priorité de celles-ci. En outre de nombreux États avaient déjà commencé à élaborer des plans d'action ou des stratégies spécifiques pour l'éducation en vue du développement durable.

8. De nombreux pays élaboraient des programmes d'enseignement et d'apprentissage selon une approche intégrée afin d'y incorporer les principaux thèmes du développement durable.

9. Certains pays avaient créé des conseils pour le développement durable servant d'organe de coordination, et d'autres avaient déjà mis en place de nouveaux mécanismes de consultation, tels que des comités ou des plates-formes. Les documents de politique nationale consacrés à l'éducation en vue du développement durable et/ou en matière d'environnement étaient généralement des programmes stratégiques pour le développement durable, des programmes de réduction de la pauvreté, des plans d'action et des applications au niveau local d'Action 21.

### III. PROBLÈMES ET BESOINS PRINCIPAUX

10. Les principaux problèmes et besoins associés à la mise en œuvre de la Stratégie définie par les participants à la réunion étaient les suivants:

- Les conflits croissants entre priorités économiques et environnementales;
- Les moyens de résister à la promotion médiatique de modes de consommation et de production non viables;
- La manière d'appréhender la question des organismes génétiquement modifiés, notamment sur le plan éthique;
- Les moyens d'élargir le champ de l'éducation en matière d'environnement en y intégrant les pratiques liées à l'éducation en vue du développement durable;
- Les moyens d'associer les parties prenantes à ces actions;
- Les moyens d'obtenir l'adhésion des jeunes et de faire en sorte que les élèves se souviennent des compétences et connaissances acquises lorsqu'ils quittent l'école;
- Les moyens de mettre en œuvre une approche partant de la base;
- Les besoins des groupes vulnérables;
- La nécessité d'adopter une approche intégrant les divers intervenants, y compris les entreprises et les médias;
- Les moyens d'élaborer des outils propres à faciliter la mise en œuvre de la Stratégie: moyens de communication efficaces, mise en commun de l'information et des pratiques performantes, sensibilisation du public et renforcement des capacités;
- Les moyens de développer les compétences des éducateurs;
- La mise à disposition de matériel scolaire approprié, tâche incombant principalement aux administrations;
- Les moyens d'assurer la réussite de la Stratégie dans tous les pays de la région de la CEE, compte tenu du fait que certains pays manquent encore des capacités nécessaires à sa mise en œuvre.

#### **IV. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU RÉGIONAL**

11. Les participants à la réunion ont examiné la mise en œuvre de la Stratégie au niveau régional et défini les actions nécessaires ci-après:

- Élaborer des indicateurs en tirant le meilleur parti possible de l'expérience acquise dans ce domaine;
- Rationaliser le processus de présentation de rapports à la CEE, à l'UNESCO ainsi qu'à d'autres instances internationales compétentes concernant la mise en œuvre des programmes d'éducation en vue du développement durable;
- Examiner et évaluer les actions menées;
- Mobiliser des ressources en affectant des crédits budgétaires appropriés et en associant et stimulant le secteur privé et les programmes de partenariat internationaux;
- Se focaliser sur les priorités et sur l'apprentissage mutuel;
- Renforcer la coopération interministérielle en vue d'améliorer le système éducatif dans son ensemble;
- Faire en sorte que la CEE coopère avec l'UNESCO pour améliorer le portail Web de l'UNESCO consacré à l'éducation en vue du développement durable.

#### **V. MISE EN VALEUR DES PRATIQUES PERFORMANTES**

12. Les participants ont souligné le rôle essentiel de la coopération sous-régionale, notamment l'organisation d'ateliers sous-régionaux et thématiques et la collecte et la mise en commun de données sur les pratiques performantes. Ils ont rendu compte de plusieurs exemples de coopération sous-régionale fructueuse dans la région, notamment le processus intergouvernemental sur l'éducation en matière d'environnement en Asie centrale, le processus sous-régional sur l'éducation en matière d'environnement et de développement durable en Méditerranée et le processus Baltic 21 – l'éducation en tant qu'élément constitutif d'Action 21 au niveau régional pour les États baltes (Baltic 21).

#### **VI. CONTEXTE MONDIAL**

13. La mise en œuvre de la Stratégie pourrait bénéficier de la création de liens avec les actions menées au niveau mondial. Les participants ont souligné que la CEE devrait tirer parti de son rôle dans les préparatifs régionaux de la prochaine session de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD). Plusieurs délégations ont souligné qu'un apport régional aux travaux de cette session était nécessaire pour contribuer à la réussite de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.

14. Des partenariats multipartites, associant les milieux d'affaires et la société civile, pourraient également jouer un rôle essentiel pour la promotion du développement durable et compléter les actions menées par la communauté internationale dans son ensemble.

15. Il faudrait également étudier la possibilité de rendre compte des activités de la CEE en matière d'éducation au développement durable au processus de Bologne de l'Union européenne, de sorte que ces deux actions puissent s'en trouver valorisées.

-----